

Il m'a été demandé d'apporter mon témoignage sur l'élaboration des instructions officielles (IO) de 1967 en complément des études effectuées soit par des historiens, soit par des sociologues sur ce sujet, et que j'ai pu consulter grâce à Internet.

Je ne vais donc pas relater les oppositions connues (Jacques Flouret tenant à l'autonomie de l'OSU, les démarches insistantes des tenants d'une éducation physique rationnelle et méthodique, on cite les noms de Pierre Seurin, Jacques Marchand).

Tout cela a déjà été disséqué.

Ayant personnellement connu pendant de très longues années les acteurs principaux de la phase finale, j'ai accepté de faire cette courte intervention. J'y reviendrai en conclusion.

Pour avoir lu dans les travaux précités qu'il y avait une résistance farouche de l'Inspection Générale Jeunesse et Sport à la réforme voulue, initiée par leur Ministre,

que l'on aimerait connaître les propositions alternatives qu'elle défend,

que dans d'autres travaux, on s'interroge sur l'absence de l'Inspection Générale, alors qu'il est habituel que dans les programmes, les objectifs, les contenus des autres disciplines elle soit totalement impliquée, comme le rappelle Jacqueline Chobaux.

Je me suis demandée qui était Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports très précisément entre 1960 et 1967.

Utilisant l'annuaire des Inspecteurs Généraux J et S établi par notre collègue Jacques Lastenet, j'en ai recensé 15.

7 d'entre eux seulement ont débuté leur carrière professionnelle par la filière EPS. (Les 8 autres, même Jacques Flouret (licencié en droit) n'ont pas eu à connaître cette discipline d'enseignement).

Entre 1960 et 1967, seul Laurent Haureplacé (qui fut professeur d'EPS puis IPP de 1958 à 1962, première promotion de cette fonction créée par Maurice Herzog) n'assurait aucune autre responsabilité et pouvait fonctionner à plein temps dans le Service (existait-il?) de l'Inspection Générale.

Yvonne Surrel – Raymond Grattereau -- Robert Héraud dirigeaient chacun un établissement national.

Emile Delpech - Jean Meheust étaient totalement impliqués dans la conception et la mise en place des lois-programmes de l'équipement sportif , à la Direction de l'Equipement

Etienne Orjollet avait pris en charge la relance de l'Education physique à l'école primaire et la mise en place des conseillers pédagogiques de circonscription (CPC).

Cette analyse succincte pourrait justifier que l'on puisse parler d'absence de l'Inspection Générale dans le programme de réforme ; qui était qualifié et disponible pour participer à ces travaux ? on peut penser à Laurent Haureplacé. Mais lorsque l'on parle de farouche opposition de l'Inspection Générale au projet de son Ministre, ne fait-on pas allusion à la convergence de point de vue entre Haureplacé qui a co-écrit en 1949 « vers une éducation physique méthodique » avec Jacques Marchand (qui n'est pas IG) et qui assaille Maurice Herzog de nombreux écrits personnels .En effet , il lui écrit en 1961,

pour le convaincre qu'un projet d'instructions auquel il a prêté sa plume existe, et que celui ci possède toutes les qualités requises pour procéder à une véritable réforme.

« Les instructions officielles de 1959 (...) appelaient une consécration. Les instructions officielles de 1961 répondent à cet appel. Elles sont modernes en ce sens qu'elles traduisent au mieux les tout récents travaux scientifiques résumés dans le remarquable point B de l'actuelle réforme de l'EPS. Elles sont actuelles parce que les auteurs ont tenu le plus grand compte de toutes les observations concrètes recueillies en particulier de 1959 à 1961 par l'Inspection Générale. Surtout, elles sont claires et révèlent un caractère unitaire en opposant le processus évolutif de l'éducation physique élémentaire à l'exploit sportif, à la compétition sportive, attirant pour la première fois l'attention de tous les enseignants sur la pédagogie de cette dernière. Ceci devrait permettre dans un avenir relativement proche, une amélioration très sensible à cet égard de la pratique sportive en France » (Marchand, 1961).

Il faudrait être sûr de ce qui est affirmé ici. Quel Inspecteur Général a pu recueillir de 1959 à 1961 ces « observations concrètes » ? c'est justement parce que l'inspection générale ne pouvait pas remplir cette fonction que Maurice Herzog a créé en 1958 la fonction d'Inspecteur Pédagogique, confiée à des inspecteurs principaux, titulaires du CAPEPS..., ce furent les « IPP », Inspecteurs Principaux Pédagogiques .

Je n'ai pas connaissance de propositions alternatives présentée par l'Inspection Générale.

J'ai donc l'impression de ne pas vous avoir apporté les réponses aux questions qui m'étaient posées si ce n'est qu'on ne peut attribuer, me semble-t-il, de rôle positif ou négatif à l'Inspection Générale Jeunesse et Sport dans l'élaboration des IO de 1967. Mais ce dont je peux témoigner : il y a bien eu une consultation individuelle des Inspecteurs Principaux Pédagogiques, observateurs privilégiés. Leurs avis ont été recueillis, analysés, synthétisés par 3 de leurs collègues.

Et je vous parlerai donc de la phase finale : l'élaboration de la programmation.

Jacqueline Roger qui a été ma professeure en P1, mon inspectrice pédagogique et une amie pendant plus de 20 ans a rédigé les principales étapes de sa vie personnelle et professionnelle. Je me suis procurée auprès d'une de ses filles ,les pages concernant l'année 1966 puis l'année scolaire 1966-1967. Je vais vous lire les passages susceptibles de répondre, tout au moins en partie, à vos questions concernant la rédaction des IO de 1967.

Sont impliquées 4 personnes. 3 d'entre elles étaient connues des autorités ministérielles pour leur position favorable à l'introduction du Sport dans l'enseignement de l'EPS :

- Gaston Roger, président du Comité qui créa la « Revue EPS » destinée aux enseignants. Cette publication, animée par Jean Vivés, athlète et entraîneur , accompagne l'évolution des pratiques, alors que se profile ,par ailleurs, la Doctrine du Sport, au sein du Haut Comité du Sport (Borotra).

- Gaston Roger et sa femme, Jacqueline Roger sont Inspecteurs Principaux Pédagogiques dans l'Académie d'Aix -Marseille

- Roger Delaubert est IPP également ,mais dans l'académie de Grenoble (il ne sera nommé Inspecteur Général de l'Education Nationale qu'en 1983)

Tous s'intéressent aux expériences des « horaires aménagés », aux regroupements homogènes en EPS (recommandés par Maurice Herzog dans une circulaire de juin 1959), suivent de près l'expérience du Lycée de Corbeil Essonne (1962-1970), celle de la 1^{ère} République des Sports à Calais (1964) etc . Je les connaissais personnellement et nous en parlions souvent.

Je citerai également Pierre Trincal. Sorti de l'ENA en 1965, administrateur civil, il est conseiller technique à la Sous-Direction de l'Administration. Il expose , le 12 décembre 1966 les travaux en cours à la Sous Direction de l'Administration ,ou à son initiative devant la Commission Scolaire qui a pour tâche « d'imaginer, dans un esprit prospectif, les solutions d'avenir aux problèmes que pose encore l'éducation physique et sportive à l'école »

Jacqueline Roger mentionne en effet ,que dès avril 1966 avait eu lieu au Ministère une réunion de travail sur ce sujet ,à laquelle avait été convoqué Gaston Roger; Quelques lignes plus bas, elle précise:

« Cette année 1966 se tramaient les nouvelles instructions officielles relatives à l'éducation physique dans les collèges et les lycées. Leur conception, leur transcription et la diffusion à tous les inspecteurs pédagogiques régionaux pour avis, retombaient alors sur nos épaules. Mais je dois dire que nous fîmes là un travail de réflexion et d'organisation qui nous plut beaucoup. Nous ne considérions plus l'Education physique et sportive sous l'angle unique de l'apprentissage des techniques, mais nous insistions surtout sur le développement des aptitudes par l'utilisation des diverses formes d'activités. »

Ces avis résumaient, rappelons-le, la position majoritaire des IPP ayant fait part de leurs réflexions.

Et Jacqueline Roger de poursuivre :

« L'année scolaire 1966-1967, comme la précédente, fut une année laborieuse pour tous. Pour Gaston et moi-même, elle fut particulièrement chargée. En effet, à l'occasion de la création des collèges (CES) qui entraînaient l'arrivée d'un flux massif de jeunes de tous niveaux dans les établissements, le ministère décida la diffusion d'instructions officielles qui devaient absolument « sortir » en 1967. La réunion des IPP du 11 au 15 octobre fut entièrement consacrée à ce thème. Une commission restreinte fut chargée de rédiger les textes définitifs qui comprenaient un long texte de Présentation Générale et d'explications, accompagné d'une Programmation des activités. »

Cette commission, composée de 4 personnes précitées ,MM Delaubert et Trincal, M. Roger et Mme Roger, dût travailler selon un calendrier serré.

Ainsi, Jacqueline Roger précise :

« Le 3 novembre, j'étais partie à Strasbourg pour suivre un congrès organisé par le Conseil de l'Europe. Dès mon retour, je reçus à la maison les deux collègues qui devaient travailler avec nous à la rédaction des textes ministériels. Durant plusieurs jours, avec un acharnement que j'appliquais autant au labeur professionnel qu'à la préparation des repas pour tous, nous avançâmes d'un pas décisif dans la rédaction de nos programmes et instructions officiels.

De calmes vacances de Noël à la maison, nous permirent de parachever notre œuvre. Malgré tout, cela n'étant pas encore suffisant pour un complet achèvement du travail, M. Delaubert suggéra de le terminer lors des petites vacances de février, à Arèches, dans un petit chalet du Beaufortin qu'il connaissait et que nous pouvions occuper. Cette ancienne cabane de chantier, non loin d'une colonie de vacances fermée en cette période de l'année, était fort modeste, loin de tout village. Delaubert occupait une chambre de la colonie, où, parfois, nous allions travailler pour plus de confort. Les enfants faisaient du ski aux alentours, la neige ne manquant pas au rendez-vous. De temps à autre, il fallait aller au ravitaillement. Alain, descendu à Marseille pour un voyage d'études, était bien heureux de se reposer en famille. Le toit plus ou moins perméable laissait couler parfois des gouttes d'eau et nous retrouvâmes un matin Alain couché sous la table où il avait placé son lit de camp afin de ne pas être mouillé par les flocons qui voletaient dans la pièce ! c'est ainsi que furent achevées les Instructions Officielles qui purent être diffusées en 1967 dans tous les établissements de France. »

Je peux ajouter un souvenir personnel : Les rédacteurs m'ont confié avoir éprouvé une grande satisfaction lorsqu'ils ont trouvé la solution, le tableau à double entrée, qui leur permettait de présenter la « programmation » proprement dite, mettant en relation « activités et objectifs » de l'éducation physique et sportive en collèges et lycées .